

On s'occupait dans le même temps de mettre en ordre les documents déposés au palais de Justice à Montréal. M. Jacques Viger avait été chargé de ce travail en 1849, mais comme il n'avait pu s'en occuper, M. A. G. Belisle fut nommé pour le remplacer en 1852.¹

Comme on le voit, le gouvernement après avoir laissé d'abord à l'effort individuel des sociétés le soin de s'occuper de la recherche des matériaux pouvant servir à l'histoire du pays, (1824-1851), poursuivait lui-même ce travail avec un zèle digne de tous éloges.

En 1853, sur la proposition du député Christie, la Chambre d'Assemblée décida de faire réimprimer les *Edits et Ordonnances* dont l'édition de 1803 était devenue fort rare. Il fut résolu aussi de faire un choix dans les archives de la province des documents qui pourraient jeter de la lumière sur l'histoire du pays dans le but de les donner à l'impression et de répandre aussi la connaissance des choses du passé dans le public.² La deuxième édition des *Edits et Ordonnances*, revue et augmentée, parut en trois volumes aux cours des années 1854 et 1855. En 1852 et 1853, le gouvernement fit aussi publier en trois volumes les pièces et documents sur la tenure seigneuriale du Bas-Canada, avec la correspondance des gouverneurs et intendants sur le même sujet. C'est une mine inépuisable de renseignements.

A trois heures du matin, le premier février 1854, l'Hôtel du Parlement à Québec était détruit de fond en comble par l'incendie. Il y avait alors dans la bibliothèque 17,000 livres et l'on venait d'en faire le catalogue.³ Grâce aux prêtres et aux élèves du séminaire qui s'organisèrent en corps de sauveteurs, il put en échapper 9,319 au désastre. Ces livres furent déposés dans trois chambres du séminaire, et les bibliothécaires s'y installèrent. Cette hospitalité fut d'autant plus heureuse que quelques jours après l'incendie l'Hospice des Sœurs de la Charité où les députés siégeaient provisoirement fut à son tour réduit en cendres. Si l'on y avait transporté les livres sauvés de la première conflagration, tout aurait été perdu sans ressources. La bibliothèque était assurée pour 10,000 louis. Les livres sauvés furent évalués à 6,023 louis, et le gouvernement reçut 5,700 louis d'indemnité pour les pertes subies.⁴ Les manuscrits recueillis par Faribault en Europe avaient heureusement échappé à la conflagration.

Le 5 mai 1855, le bibliothécaire de la Chambre d'Assemblée, M. Todd, fut envoyé en Europe pour y acheter les livres nécessaires pour reconstituer la bibliothèque détruite. Il devait être aidé dans le choix

¹ State Book L, p. 551. ♦

² Journ. de la Ch. d'Ass. 1853, p. 1025.

³ Ces volumes avaient été de nouveau apportés à Québec, le 13 août 1851, à la suite du personnel de l'Assemblée.

⁴ Journ. de la Ch. d'Ass. 1854, 14 juin, p. 5., 15 nov. p. 317; 14 déc. p. 542.